

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.



JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]

Heureux les cultivateurs, s'ils savaient apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 1

St. Hyacinthe,—Province de Québec.—Mercredi, 20 Octobre 1869.

No. 3



JOURNAL D'AGRICULTURE.

Conditions.—L'abonnement sera de *Un Ecu* pour un an d'avance; quand il ne sera pas payé d'avance l'abonnement sera de \$1. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Toute personne qui organisera un club de 50 abonnés aura droit à 50 copies du *Journal* pour \$20.

20 copies \$8.50. 10 copies \$4.50.

Le *Journal d'Agriculture* paraîtra le Mercredi de chaque semaine.

Nous traiterons de gré à gré pour les annonces.

Toutes lettres, etc., devront être adressées *Franco* au

Journal d'Agriculture.

Le "*Journal d'Agriculture*" est imprimé et publié par Camille Lussier dans la maison en briques de H. J. Doherty coin nord des rues Cascades et St. Hyacinthe.

CONSEIL D'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Montréal, 12 octobre 1869.

Présents:—Les Hon. Comm. d'Agriculture, J. O. Beaubien, J. J. Ross, P. U. Archambault, les Revd. F. Pilote, S. Tasse, MM. J. Gandet, H. G. Joly, B. Benoit, L. Beaubien, E. J. DeBlois, L. H. Massue, J. M. Browning, M. H. Cochrane, A. Sommerville, L. Levesque, A. Marsan.

Conformément à l'acte d'Agriculture, chap. 15 sect. 25, l'Hon. Commissaire d'Agriculture présida l'assemblée.

M. P. U. Archambault secondé par M. L. Levesque, propose que l'Hon. U. Tessier soit nommé Président du Conseil d'Agriculture.

M. L. Beaubien, secondé par M. M. H. Cochrane, propose en amendement que M. H. G. Joly soit élu président.

La motion en amendement étant mise aux voix est adoptée sur division suivante :

Pour—MM. J. O. Beaubien, Gandet, L. Beaubien, Pilote, Tassé, DeBlois, Browning, Cochrane, Sommerville et Marsan.—10.

Contre—MM. J. J. Ross, U. Archambault, Benoit, Massue et Lévesque.—5.

La motion principale est perdue sur même division.

À l'absence de M. Joly, M. le Commissaire est prié de présider l'assemblée pour procéder à l'élection d'un vice-président.

M. L. Beaubien, secondé par M. A. Sommerville, propose que M. M. H. Cochrane soit élu vice-président.—Adopté unanimement.

Sur motion de l'hon. M. L. Archambault, secondé par l'hon. M. J. J. Ross, il est unanimement résolu; Que les demi-bourses, fondées par la Chambre d'Agriculture en faveur de l'éducation agricole, soient continuées pour les écoles d'agriculture de Ste. Anne et de l'Assomption, chaque demi-bourse étant de \$50.00.

M. DeBlois, secondé par M. L. Levesque propose, que sur les argents appropriés et votés cette année en faveur de l'école d'Agriculture de Ste. Anne et qui ne seraient pas réclamées, il soit laissé une demi-bourse à la disposition du Révd. M. Pilote, pour être appliquée au bénéfice des élèves.—Adopté,

L'hon. M. L. Archambault secondé par l'hon. P. U. Archambault propose : Qu'il soit formé un comité de MM. Joly, Levesque, Tassé, Browning et Gaudet chargé de s'enquérir du meilleur système d'enseignement et de pratique agricole, fixer le nombre de professeurs, chefs de pratique et autres employés nécessaires à telle institution agricole ; ainsi que la rétribution de chacun d'eux et généralement de prescrire l'emploi des deniers publics octroyés à telle institution et que ce comité fasse rapport ; le quorum devant être de trois.—Accordé.

Résolu : Que l'Honorable Commissaire soit autorisé à régler définitivement la réclamation de M. J. Perreault.

Le secrétaire fait la lecture d'une lettre de M. G. Proulx demandant une allocation pour lui aider à publier l'Almanach du cultivateur. Considération de cette lettre remise à la prochaine assemblée.

Résolu : Que le subside de \$400 accordée à l'École Vétérinaire par l'ancienne Chambre d'Agriculture, soit continué et que MM. L. Beaubien, Benoit, Massue et Somerville soient priés de visiter cette école et faire rapport à la prochaine assemblée.

Lecture d'une lettre de W. Evans demandant à être nommé greffier du Conseil d'Agriculture au lieu de la Chambre d'Agriculture.—Accordé.

Proposé par l'Hon. L. Archambault, secondé par l'Hon. J. J. Ross, que MM. L. Beaubien, Benoit, Cochrane, Ross, l'Hon. Beaubien et DeBlois, forment un comité pour examiner s'il est nécessaire à ce Conseil d'avoir un journal comme organe officiel et de lire et étudier les différents journaux agricoles qui existent, et mentionner s'il y en a qui méritent une subvention et lesquels.—Accordé.

Résolu :—Que le Conseil d'Agriculture fixe comme époque de ses assemblées régulières, le premier mercredi des mois de Février, Juin et Octobre.

Le Secrétaire fait la lecture d'une lettre du Greffier de la Cité de Québec, informant le conseil d'Agriculture que la Cité de Québec a voté \$4,00 pour aider à défrayer les dépenses de la

prochaine exposition provinciale, pourvu qu'elle ait lieu à Québec.

Résolu :—Que l'association Agricole du Bas-Canada ayant décidé le 18 Septembre 1869, que la prochaine exposition provinciale agricole et industrielle aurait lieu à Montréal ce Conseil est d'opinion que l'époque de cette exposition soit fixée au mois de septembre prochain.

Proposé par M. L. Beaubien secondé par M. Levesque :

Qu'un comité, composé de MM. Somerville, Cochrane Massue, U. Archambault, Benoit et le moteur [pour Montréal] soit formé pour s'enquérir sur la possibilité d'avoir des bâtisses permanentes pour les expositions à Montréal et MM. DeBlois, Rhodes, Tessier et Joly pour Québec.—Adopté.

M. Gaudet remet au Secrétaire une pétition de la Société N. 1. de Nicolet sur demande du secrétaire, la considération de cette pétition est remise à la prochaine assemblée.

Le Conseil d'Agriculture s'ajourne à demain matin, à neuf heures.

Montréal, 13 octobre 1869.

Présents :—L'Hon. Ministre d'Agriculture, l'Hon. J. O. Beaubien, l'Hon. P. U. Archambault, M. J. Gaudet, M. H. G. Joly, M. B. Benoit, M. L. Beaubien, Révd. S. Tassé, M. E. J. DeBlois, M. L. H. Massue, M. J. M. Browning, M. A. Somerville, M. L. Levesque, M. A. Marsan.

Le Secrétaire informe le Conseil qu'il existe une somme de \$1,000, provenant de \$800, don de Son Altesse Royale le Prince de Galles et des intérêts accrus s'élevant à \$1,000. Cette somme a été investie en " Dominion Stock " payant six par cent par année. Il y a un dividende payable et le Secrétaire demande à ce que le Conseil nomme quelqu'un pour retirer ce dividende et le placer à intérêt.

Résolu :—Que M. le Secrétaire du Conseil d'Agriculture soit autorisé à retirer de la Banque de Montréal le dividende provenant de \$1,000 de " Dominion Stock " au crédit de la Chambre d'Agriculture et de faire transférer ce stock au Conseil d'Agriculture sur l'ordre du Président du dit conseil et que copie de cette résolution soit envoyée au Caissier de la Banque de Montréal.

Résolu :—Que MM. U. Archambault, Cochrane et Browning, forment un comité pour examiner et auditer les comptes du Secrétaire-Tresorier.

Après une discussion très intéressante

sur les excellentes qualités du cheval canadien M. L. Beaubien propose, secondé par M. Marsan.

qu'une prime soit accordée aux trois sociétés d'agriculture qui auront les meilleurs étalons de race de chevaux canadiens dont la pureté et la qualité devront être reconnues d'après le jugement de MM. Dr. Tétu et J. Dawes. Que cette prime, sera de \$100 pour chaque cheval et qu'après avoir reçu cette prime, la dite Société d'Agriculture soit tenue de garder le reproducteur pendant deux saisons ; et que les dépenses de MM. Tétu et Dawes soient défrayées par le Conseil d'Agriculture.—Adopté.

Après discussion sur plusieurs sujets importants ayant trait à l'avancement de l'agriculture en cette province, le Conseil d'Agriculture s'ajourne.

Par ordre,

GEORGES LECLERE,
Secrétaire.

ACCUEIL FAIT A NOTRE JOURNAL.

Cet accueil, il n'est pas seulement bon ; il est flatteur.

D'ordinaire, les journaux nouveaux reproduisent les réclames de leurs confrères aînés en leur faveur. L'exiguité de son format, force le *Journal d'Agriculture* à être plus modeste, et à se refuser cette légitime satisfaction. Nous nous contenterons donc de dire que nous avons reçu de tous les journaux, à peu d'exceptions près, des félicitations, et des souhaits de succès.

Des hommes compétents en agriculture nous ont, en outre, expédiés des lettres pleines de bienveillance, dans lesquelles non seulement on se dit très aise de l'apparition d'un journal agricole dans ce district, mais où l'on promet une collaboration effective.

Nous ajouterons, que de tous nos envois, il ne nous en est revenu que peu. Notre programme aurait rencontré partout une entière approbation.

C'est vraiment encourageant pour nous. Aussi, tout en adressant nos sincères remerciements à nos confrères et aux amis qui nous ont écrit, pour leur bienveillance à notre égard, nous leur affirmons que nous insisterons sur toutes les parties de ce programme qui a rencontré leur approbation, et que nous chercherons toujours à nous rendre de plus en plus dignes de la confiance dont nous nous sommes faits les champions.

TRAVAUX DU MOIS.

OCTOBRE. — Continuer à labourer. Veiller à ce que les fossés ne se comblent pas. On cure les canaux, et les rigoles, et on met le pré en état de profiter avantageusement des premières pluies d'automne.

On arrache les navets, les carottes, les betteraves, et les patates, quand ces dernières n'ont pas été recueillies en septembre. On les emmagasine, et on s'occupe de leur conservation pendant l'hiver. On achève la récolte des fruits, et on met sur la paille ceux que l'on garde; les préserver de l'humidité.

On cure les étables, on les nettoie, et on s'occupe des dispositions que nécessite l'approche de l'hiver.

RECOLTES DES CAROTTES.

La récolte de cette plante précieuse est une de celles qu'on doit retarder autant que les gelées le permettent. On y gagne en quantité, en attendant aussi longtemps que possible à la faire. La fin d'octobre, cependant, est ordinairement l'époque où l'on doit arracher les carottes.

Cette opération se fait au moyen d'une bêche. Dans les endroits où les carottes ne pivotent point, c'est-à-dire, dans les terres légères, un homme passe d'un côté du sillon avec une ferrée, et soulève la plante. De l'autre côté, passe un autre homme, ou un enfant, qui arrache la carotte, et secoue la terre y adhérente.

Dans les terres fortes, on peut, avant de commencer l'opération, passer la charrue du côté droit du sillon. On continue ensuite à travailler comme dans les terrains où les carottes ne pivotent point.

Les carottes étant arrachées, on les laisse quelque temps sur le champ, pour permettre à la terre qui les entoure, de sécher. On coupe ensuite les tiges, qu'on ne devrait jamais manquer de recueillir; car elles sont une bonne nourriture pour les vaches; on ne doit leur donner pourtant qu'une petite quantité à la fois.

EMMAGASINAGE DE LA CAROTTE.

Non seulement il faut s'efforcer d'arracher les plantes dans un temps sec; mais encore, il faut tenir à ne les emmagasiner que lorsqu'elles mêmes sont entièrement sèches. Et ceci s'applique aux carottes comme à toute autre espèce de plantes. Il faut de plus les met-

tre dans les endroits où elles seront à l'abri de l'humidité. Les précautions à prendre contre le froid sont moindres pour les carottes que pour les patates. On doit même les emmagasiner dans des endroits froids. Il n'y a pas à craindre de les exposer à la gelée, pourvu qu'elles ne soient pas exposées à dégeler, et à geler de nouveau.

Nous dirons dans un prochain numéro quel parti on peut en tirer comme nourriture des animaux.

DES DIVERS SYSTEMES AGRICOLES.

Chaque pays doit, suivant la nature de son climat et de son sol, avoir son système de culture. Et ces systèmes, subissent encore des modifications selon la condition sociale d'un peuple, son degré de richesse. C'est un malheur préjudiciable à l'avancement de l'agriculture, et par conséquent, à la prospérité d'une nation, que de vouloir implanter sans restriction, dans un pays, tel ou tel système d'agriculture, qu'un autre pays, situé différemment, avec un climat et un sol différents, met en pratique avec profit; ou encore, de vouloir obtenir tout d'un coup, ces admirables perfectionnements que l'agriculture, peut, et doit ambitionner. Nous avons déjà démontré que ce serait contraire à la véritable économie; que ce serait s'exposer à de grands désastres.

Sans doute, il y a de quoi satisfaire et la vue et l'intelligence, dans une ferme cultivée avec art; mais, tous les cultivateurs peuvent ils faire les déboursés qu'exige une telle culture? Certainement non! La plus grande partie ne peut songer qu'à se rapprocher le plus possible de cette perfection, sans pouvoir jamais l'atteindre; si ce n'est avec les années, et en procédant par degré.

En Canada, plus qu'en aucun autre pays, il nous faut tenir compte de la plus ou moins grande richesse des cultivateurs. Généralement, on ne peut pour le moment, leur conseiller de faire de grands déboursés, et d'entreprendre des travaux considérables d'améliorations. La raison en est, que la plus grande partie d'entre eux, s'ils faisaient de telles entreprises, recueilleraient la ruine au lieu de la prospérité. Le cultivateur ne doit entreprendre que suivant ses moyens. Aux grands capitalistes qui cultivent par goût, pour se délasser, et par amour du luxe, de faire les expériences coûteuses; aux voisins

d'examiner ces expériences, de les étudier; et de chercher ensuite, à en tirer profit, en autant que leurs moyens le leur permettent, si les résultats obtenus sont satisfaisants.

Nous sommes loin de répudier les améliorations agricoles. Nous les recommandons beaucoup; et le *Journal d'Agriculture* est publié dans le but de les encourager; mais nous les voulons successives, en temps opportun, et non ruineuses. Nous ne voulons pas d'engouement, en un mot: l'engouement est l'écueil où font toujours naufrage, les meilleurs projets, les plus belles entreprises!

Outre les moyens de nos cultivateurs, il nous faut encore, avant de nous arrêter à aucun système agricole, considérer notre condition économique, quels sont nos marchés, notre climat, la conformation du sol. Et, après avoir considéré toutes ces choses, on en vient à la conclusion, que le Canada doit avoir son système d'agriculture, à lui propre.

On ne peut ici mettre généralement en pratique la culture maraîchère, qui consiste à ne travailler qu'un petit champ, mais à le cultiver sans épargne, avec tous les soins recommandés par la science agricole. Cette culture a surtout pour objet les légumes. En Angleterre, en France, on peut s'y adonner avec plus de chances de profit, qu'en Canada, parce que la main d'œuvre y est à très bon marché, et qu'il s'y trouve autant de consommateurs qu'il en faut.

Or, sous ces deux rapports, le Canada se trouve dans une position tout-à-fait différente. La main d'œuvre est ici trop chère, et les consommateurs sont en trop petit nombre, pour nous donner lieu de croire qu'un tel système adopté, en totalité, nous serait avantageux. Mais, en le modifiant, en tenant compte du climat, de la différence des débouchés, du besoin des consommateurs, en l'appropriant au Canada, en un mot, on peut en tirer d'utiles profits.

Il faut donc ne pas trop s'occuper des systèmes d'agriculture, étrangers à notre pays; il ne faut les étudier que pour en retirer des enseignements applicables à nos terres, dans les circonstances où nous nous trouvons. Cherchons toujours à créer un genre d'agriculture qui nous soit particulier, parce que nous sommes dans une condition qui nous est propre.

Que nos lecteurs ne concluent pas des réflexions qui précèdent que nous som-

mes opposés à l'introduction de nouvelles méthodes de culture; ce serait nous faire dire toute autre chose que ce que nous pensons. On remarque aujourd'hui chez la population de nos campagnes, un désir sincère de travailler à l'amélioration de l'agriculture du pays, et nous serions grandement coupables, si nous cherchions à refroidir ces bonnes dispositions. Mais, nous ne voudrions pas que ce bon mouvement dégénérât en engouement et qu'en voulant trop faire à la fois, les tentatives d'amélioration ne devinssent une cause de retard dans le perfectionnement désiré.

Qu'on améliore, mais peu-à-peu; qu'on ne se lance pas sans réfléchir dans des expériences exigeant des déboursés au-dessus de ses moyens. Une amélioration de chaque année, graduelle, mais naturelle, est celle qui conduit à la perfection, et à la prospérité. Il faut dans l'art agricole, beaucoup de prudence et aussi beaucoup de persévérance, d'esprit de suite. Ces réflexions ne nous empêcheraient pas d'applaudir à l'établissement de fermes expérimentales par le Conseil d'Agriculture. Nous serions très heureux d'en voir s'établir sur différents points du pays, et surtout d'en voir s'établir une dans les environs de notre ville.

Il serait difficile de trouver une localité qui se prêtât aussi bien à un semblable établissement que nos environs. Si on nous demandait des informations, nous pourrions indiquer de suite deux ou trois terres des plus appréciées à la fin que l'on doit se proposer dans la création des fermes expérimentales. On y trouverait un sol varié, beaucoup d'améliorations à faire pour mettre ces fermes dans un ordre parfait, et pour en tirer un bon profit; d'un autre côté, il serait facile de découvrir des couches de terres marnées très propres aux amendements; de plus, à cause de la proximité de la ville, on se procurerait des engrais autant qu'il en serait besoin et à très bon marché. Enfin, une ferme expérimentale, ici, serait visitée par la population de tout un district, de tout un diocèse, nous dirions, si souvent amenée à St. Hyacinthe par mille affaires; et, cette population ne manquerait pas de prendre sur la ferme expérimentale, toute l'instruction qu'elle en pourrait tirer. Ne serait-ce pas la fin que se proposeraient les zélés membres du Conseil d'Agriculture? Nous pensons que ce serait cela même. Espérons donc que notre population aura sa ferme expérimentale placée entre bonnes mains.

AMELIORATIONS DES RACES PAR DE BEAUX REPRODUCTEURS INDIGENES.

Nous publions ailleurs, le rapport des délibérations du conseil d'agriculture, lors de sa récente réunion. En le lisant, on devra remarquer que le conseil offre des primes aux trois sociétés d'agriculture qui auront les meilleurs étalons de race de chevaux canadiens.

Nous ne pouvons que louer bien fortement le conseil d'agriculture, d'en être venu à une telle détermination.

L'amélioration du bétail par le choix de reproducteurs indigènes, c'est justement un des articles de notre programme. Et, certes, nous éprouvons une vive satisfaction de ce que, dès sa première réunion, le conseil d'agriculture adopte, et encourage si efficacement ce système d'amélioration qui est certainement le plus avantageux pour notre pays.

A propos des primes offertes par le conseil d'agriculture, nous engageons fortement les sociétés de St. Hyacinthe et de Bagot à entrer en lice. Nous croyons qu'elles ont de grandes chances de gagner les récompenses dont dispose le conseil d'agriculture: La société de St. Hyacinthe trouvera chez M. F. Girouard, du rang St. François, et celle de Bagot, chez M. L. Collette, fermier du séminaire de St. Hyacinthe, à Ste. Rosalie, les chevaux qu'il faut pour concourir avec avantage dans le nouveau tournoi agricole ouvert par le conseil.

Les sociétés d'agriculture des deux comtés dont nous venons de parler, jouissent déjà d'une belle renommée dans le monde agricole. Voici une nouvelle occasion, pour elles, croyons-nous, d'ajouter quelque chose à cette renommée. Il ne faut pas la laisser échapper.

On voit encore par le rapport des délibérations du conseil, qu'un comité a été nommé pour s'enquérir du meilleur système d'enseignement et de pratique agricoles.

A ce sujet, nous annonçons que nous nous proposons de soumettre bientôt à ce comité tout un plan d'enseignement agricole et de fermes expérimentales, adaptés aux besoins du pays.

Nous commençons aujourd'hui à publier la liste des prix des différentes expositions agricoles. Nous continuerons à les insérer dans notre journal jusqu'à ce qu'elles soient épuisées.

Nous avons aujourd'hui deux articles de notre correspondant spécial, sur l'apiculture.

Nous croyons assurer à nos lecteurs un article sur l'apiculture à chacun de nos numéros. Nous les engageons beaucoup à les lire; car leur auteur est un homme qui depuis longtemps pratique la culture des abeilles avec un succès remarquable.

PARTI DE LABOUR.—Nous rendrons compte des partis de labour de Longueil et de Rougemont, dans notre prochain numéro.

A P I C U L T U R E .

TRANSVASEMENT ET CHASSE DES ABEILLES PAR TAPOTEMENT ET REUNION.

L'apiculteur, comme tous les ouvriers des diverses professions, a besoin d'étudier son art, de le comprendre, de le raisonner.

(Pour le Journal d'Agriculture.)

On commence par projeter de la fumée de tabac ou de bois pourri (celle de bois pourri est préférable) à l'entrée de la ruche dont on veut faire sortir les abeilles; on la décolle si elle est collée; on la soulève, et on envoie de la fumée dans l'intérieur jusqu'à ce que les abeilles fassent entendre un fort bruissement. On retourne la ruche, et on la pose à terre à quelques pas du rucher, on pose dessus une ruche vide, et on les ceinture avec un linge à la jonction des deux ruches pour les maintenir ajustées et afin d'empêcher les abeilles de sortir par les issues.

Les abeilles ne sont pas à craindre lorsqu'elles ont été suffisamment enfumées. C'est par la fumée qu'on les maîtrise, qu'on les terrifie. Ces dispositions étant prises, on tapote vigoureusement la ruche du bas avec la paume des mains; on en frappe avec deux petits bâtons, prenant garde de ne pas frapper trop fort afin de ne pas détacher les gâteaux. Au bout de dix à quinze minutes, les abeilles sont presque toutes montées dans la ruche du haut. Si, dans l'intervalle, on s'aperçoit qu'elles ne montent pas vite, on soulève un peu la ruche supérieure et on lance quelques bouffées de fumée entre les rayons de la ruche du bas, où se trouvent des groupes d'abeilles.

les, qui se décident à déguerpir. On entend que les abeilles montent par le fort bourdonnement qu'elles font. Lorsqu'on n'enveloppe pas les ruches, après quatre ou cinq minutes de tapotement, on recule la ruche supérieure de manière qu'elle laisse à découvert la moitié des rayons de la ruche garnie; cela met l'opérateur à même de lancer de la fumée en même temps qu'il tapote, ou de souffler sur les abeilles, ce qui produit le même effet que la fumée, et ce qui les fait se hâter de monter. On recule successivement la ruche supérieure; un objet quelconque la maintient et l'empêche de tomber. On achève de faire sortir les quelques abeilles qui ne sont pas montées, en leur lançant de la fumée.

On opère les transvasements par une belle journée, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq ou six heures du soir.

La colonie chassée, qu'on appelle *chasse* ou *trévas*, ne doit être réunie à une autre colonie que le soir. Pour cette opération, on commence par décoller et par soulever, à l'aide d'une cale, la ruche à laquelle on veut réunir cette chasse; on projette de la fumée aux abeilles, jusqu'à ce qu'elles fassent entendre un fort bruissement; on se couche alors à l'entrée de cette ruche les abeilles de la chasse, qui se mettent à leur tour à battre des ailes et à entrer dans la ruche qu'on leur offre. Il est encore d'autres moyens de réunir les colonies, que l'on trouvera détaillés dans ce journal.

Nous insistons sur les réunions de colonies, parce que c'est la base de toute bonne apiculture; parce qu'avec des populations fortes, des populations réunies, on obtient toujours de bons résultats. Le produit des ruches, est en raison de la quantité d'abeilles qu'elles contiennent; plus il y en a, plus les produits sont grands. *Tout l'art du cultivateur d'abeilles consiste à avoir des populations fortes, et, quelque fortes que soient les populations, elles ne le sont jamais trop.*

AXIOMES DE L'APICULTEUR.

L'apiculteur devrait savoir comme son alphabet les axiomes suivants :

10. Les abeilles gorgées de miel ne songent pas à piquer.
20. On peut toujours les rendre pacifiques en leur offrant un liquide sucré.

30. Si on les effraie par la fumée ou le tapotement, elles se gorgent de miel, et perdent la disposition à piquer, à moins qu'on ne les serre ou les blesse.

40. Tout mouvement brusque autour de leurs ruches les irrite, surtout s'il ébranle leurs rayons.

50. Elles n'aiment pas l'odeur offensive des transpirations animales, ni le soufuffle impur d'une bouche gâtée.

60. Ordinairement, l'apiculteur ne tire des profits, de bonne heure au printemps, que des souches fortes et bien portantes.

70. Dans les cantons où la miellée n'est abondante que durant peu de temps, on récolte toujours du miel, si l'on n'augmente pas trop les colonies.

80. L'augmentation modérée des colonies est le mode le plus aisé, le plus sage, et le plus économique pour bien gouverner les abeilles.

90. Si l'on ne se hâte de donner une mère aux colonies orphelines, celle-ci ne tardent guère à s'affaiblir, et à être attaquées et détruites par la fausse teigne ou les pillardes.

100. La formation des colonies nouvelles doit être pratiquée dans la saison où les abeilles butinent largement de miel; et si l'on en fait, ou bien quelque autre opération sérieuse, quand la miellée est faible, on doit prendre garde au pillage.

UN APICULTEUR.

RECETTES.

Brûlures.—Prenez une demi livre d'alun, en poudre, et faites-le dissoudre dans deux pintes d'eau, baignez la brûlure ou la cloche qui s'est élevée à sa suite, avec un chiffon de linge trempé dans ce mélange; attachez dessus, le chiffon encore humide avec une compresse de liège, et humectez fréquemment le bandage d'eau d'alun sans ôter la compresse, et ne vous laissez pas de suivre ce procédé pendant deux et même trois jours.

Gangrène.—En soupoudrant les blessures avec du sucre en poudre, on empêche la gangrène de s'y mettre.

Voici le prix des grains chez les marchands de cette Cité :

Orge par 50 lbs.....	£0	3	0
Avoine par 36 lbs.....	0	1	7
Pois par 66 lbs.....	0	4	0
Graine de lin.....	0	0	0

CONCOURS AGRICOLES.

EXPOSITION AGRICOLE DU COMTE D'ARTHABASKA.—L'exposition agricole du comté d'Arthabaska a eu lieu au village de St. Christophe d'Arthabaska, mardi, le 5 octobre. Malgré la tempête de la veille et le mauvais état des chemins, le nombre des exposants a été assez grand. Les produits étaient aussi nombreux.

Nous n'avons pas à constater beaucoup d'amélioration sur les années précédentes. Le bétail était à peu près ce qu'il était l'année dernière. Il n'y a que dans l'industrie domestique que nous avons pu signaler des améliorations. Dans cette branche importante, il n'y a aucun doute qu'il y a eu progrès. Les étoffes et les toiles de cette année étaient d'un fini remarquable. Nous avons vu de magnifiques serviettes qui auraient soutenu avantageusement la comparaison avec celles importées d'Europe.

Quant aux céréales, c'est une pure moquerie. Le blé, l'orge, l'avoine, etc., etc., étaient d'une bonne qualité, mais on sait comment s'y prennent ceux qui les récoltent pour remporter les prix aux expositions. On sait aussi que nous n'avons qu'une médiocre confiance dans les expositions. Aujourd'hui, elles sont devenues un abus, elles font moins de bien que de mal. Les décrets de mardi ne sont pas propres à changer nos impressions là dessus. Loin de là. Le plus vite on les proscrira, le mieux ce sera.—*Union des Cantons de l'Est.*

L'EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE LAPRAIRIE.

L'exposition du comté de Laprairie a eu lieu le 28 septembre dernier. Il y avait une affluence considérable et on y exhiba de magnifiques échantillons de chevaux et de moutons.

Un grand nombre de citoyens assistaient à cette exposition, parmi lesquels nous avons remarqué M. Benoit, le député de Chambly, le Dr. Larocque, maire de Longueuil, M. A. Williams, Pres. S. C. C. etc., etc. Il va sans dire que M. Thérion, député de Laprairie, était présent. Une indisposition sérieuse priva M. Pinsonnault, député fédéral, du plaisir de rencontrer les cultivateurs de son comté.

Après la distribution des prix, M. Benoit, lut à l'assemblée, le programme du parti de labour de la division Montarville. Les conditions de ce concours rencontrèrent l'approbation unanime des laboureurs du comté de Laprairie.

A la prière du secrétaire de la société, M. Benoit expliqua aussi les points les plus importants de la nouvelle loi d'agriculture. Il termina en recommandant fortement aux membres de la société d'agriculture du comté de Laprairie de souscrire suffisamment pour retirer tout l'octroi du gouvernement, et d'employer tous leurs fonds à l'acquisition de bons reproducteurs, d'imiter les comtés de Chateauguay et Beauharnois, qui importent depuis longtemps et qui ont maintenant les plus beaux animaux du pays.

Au souper, une immense table réunit tous les exposants.

Sur invitation, Messieurs Thérien et Benoit, adressèrent la parole aux joyeux convives, les félicitant des succès de la journée et leur donnant des conseils qui ne manqueront pas de porter leurs fruits.—*Minerve.*

EXPOSITION AGRICOLE DU COMTE D'HOCHELAGA.—Cette exposition a eu lieu mardi, le 5 courant, sur un terrain en haut de la rue Visitation. Le temps était beau, un peu froid pourtant, et bon nombre de spectateurs s'étaient rendus à ce concours.

Les articles exposés, bien que n'étant pas en nombre aussi considérable qu'on pouvait s'y attendre, étaient bien choisis, et de qualité supérieure. Il y avait aussi d'excellents échantillons d'animaux; on regrettait seulement qu'il n'en fussent pas plus nombreux.

Après que le concours eut été terminé, les membres de la société agricole du comté d'Hochelaga se réunirent à l'hôtel Jacques Carrière, à trois heures et demie, pour prendre part à un magnifique banquet.

Plus de soixante convives se pressèrent autour d'une table servie avec tout l'art culinaire que sait y mettre M. Béliveau.

M. Lanouette présidait.

Après que l'appétit fut satisfait, une série de toasts furent proposés auxquels on fit les plus grands honneurs.

M. Beaubien et Benoit, le premier député d'Hochelaga, et le second, représentant de Chambly, prononcèrent d'excellents discours sur l'agriculture et sur l'utilité des concours agricoles tels que celui organisé par la société agricole d'Hochelaga.

Plusieurs autres messieurs prirent la parole, puis on se sépara cinq heures et demie.—*Minerve.*

Les organisateurs de la première Exposition Agricole et Industrielle de la Cité d'Ottawa, auront lieu d'être fiers de leur succès. Sans être au niveau par le nombre, des grandes expositions de Montréal ou de Toronto, chaque département est amplement fourni des différents produits de la ferme. Les bêtes à cornes sont remarquablement belles, entr'autres celles de M. Dow, de Lachine, et de M. Rodden, de Plantagenet. Les chevaux, et les juments poulinières avec leurs poulains ont attiré une attention particulière de la part des amateurs. Les moutons paraissent très-bien. Le département des volailles est fourni de plusieurs échantillons remarquables de poules et de coqs de différentes espèces.

Tout ce que renfermait le département horticole était remarquable par la grosseur et la bonne qualité. Dans le département de fleurs, nous avons remarqué plusieurs échantillons de fleurs exposées par le jardinier de M. Joseph Aumont, lesquels ont rapporté plusieurs premiers prix.

Le département industriel ne manquait pas d'intérêt, et plusieurs de nos marchands et artisans ont exposé de fort jolies choses.

Les dames d'Ottawa et des environs, ont exposé en grand nombre des ouvrages à l'aiguille, au crochet et en laine, dont plusieurs ont fait l'admiration des nombreux visiteurs.

Nous avons remarqué parmi les nombreuses charries exposées, l'une d'elles qui sort de l'établissement de M. Marchand d'Aylmer. Comme elle était en bois, et la liste des prix ne faisant aucune mention de cette espèce d'instrument d'agriculture, les juges se sont empressés de reconnaître le mérite de ce nouvel instrument en accordant à l'inventeur un prix social.

Inutile d'ajouter que durant la belle journée d'hier, une foule immense a visité les terrains de l'exposition.

—*Canada.*

UN VERGER DANS LE MARYLAND.—A ceux qui n'ont jamais vu de vaste verger de pêcheurs et d'établissement à mettre les pêches en conserve, nous recommandons de visiter Round Top, le plus grand des États-Unis, situé sur la rivière Chester, à 6 milles au-dessus de Crumpton, Maryland. Ce verger est la propriété de messieurs Morton & Co, et contient plus de 100,000 arbres, occupant 800 acres, dont 650 sont en plein rapport. Cette saison, la récolte est immense et quantité de branches ont cassé sous le poids des fruits.

Liste des Prix mérités par les exposants à l'Exposition Agricole du Comté de Rouville.

Exposition des Champs.

1re classe, pour la terre la mieux tenue, 1e prix Abraham Fisk, d'Abbottsford, 2 P Messier, de Ste Marie; 3 Chs Wilkins, de St Césaire; 4 Et Poulin, Ste Marie.

2e classe, pour deux arpents de blé, 1e prix Major Campbell, 2 C Noisoux, 3 M Frégeau, 4 J Bessette, 5 E Poirier, 6 O Viens.

3e classe, pour un arpent de blé-d'inde, 1e pr J Fisk, 2 O Crossfield, 3 F Standish, 4 L Lacroix, 5 R M Standish, 6 S Paquette.

5e classe, pour deux arpents de prairie nouvelle, 1e pr A Fisk, 2 T Gadbois, 3 V Robert, 4 A Noisoux, 5 B Gingras.

5e classe, pour un demi arpent de fèves, 1e pr F Standish, 2 C Wilkins, 3 R M Standish, 4 D Brann, 5 R M Standish.

6e classe, pour un quart d'arpent de betterave, carottes et navets, 1 pr E Poulin, 2 F Standish, 3 T Gadbois, 4 Major Campbell, 5 Col Bachelder.

7e classe pour trois arpents de pois, 1e pr C Noisoux, 2 J Mulney, 3 J Bessette, 3 E Mava, 5 L Marcoux.

8e classe, pour trois arpents d'avoine, 1 pr C Noisoux, 2 J B Frégeau, 3 J Bessette, 4 F Ostigny, 5 T Rencault.

9e classe, pour deux arpents d'orge, 1 pr Jos. Jodoin, 2 E Poulin, 3 T Rencault, 4 F Ostigny, 5 P Gingras.

10e classe, pour un demi arpent de lin, 1e pr Major Campbell, 2 J B Lebeau, 3 Ed Poirier, 4 P Thérberge, 5 P Messier.

11e classe, pour dix arpents de pacage, 1e pr P Messier, 2 E Poulin, 3 V Robert, 4 E Poirier, 5 L Marcoux.

12e classe, pour un arpent de patates, 1e pr R Standish, 2 J Fisk, 3 G Carden, 4 R B Standish, 5 Col Bachelder.

Exposition des Animaux, etc.

13e classe, pour la meilleure jument poulinière avec son poulain, 16 entrées; 1e pr J Lebeau, 2 J U Messier, 3 J Lacoste, 4 M Frégeau, 5 B Gingras.

14e classe, pour e meilleur poulain de deux ans, 12 entrées; 1e pr E Choquette, 2 J B Lebeau, 3 G Gadbois, 4 C Pisonnault.

15e classe, pour e meilleur poulain d'un an, 4 entrées; 1e pr E Poulin, 2 G Gadbois, 3 P Noisoux, 4 P Thérberge.

16e classe, pour le meilleur taureau de deux ans, 3 entrées, 1e pr R Standish, 2 J Ostigny, 3 M Frégeau.

17e classe, pour le meilleur taureau d'un an, 2 entrées; 1e pr R Standish, 2 Ric Standish.

18e classe, pour la meilleure vache à lait, 8 entrées; 1e pr L Noisoux, 2 R Standish, 3 G H Bachelder, 4 G Gadbois, 5 M Frégeau.

19e classe, pour la meilleure génisse de deux ans, 6 entrées; 1e pr J Standish, 2 R Standish, 3 R Standish.

20e classe, pour la meilleure génisse d'un an, 6 entrées; 1e pr R Standish, 2 J Standish, 3 R Standish.

21e classe, pour le meilleur veau mâle du printemps, 3 entrées; 1e pr J Fontaine, 2 R Standish, 3 N Desmarais.

22e classe, pour la meilleure génisse du printemps, 3 entrées; 1e pr J Standish, 2 Rob Standish, 3 Rich Standish.

23e classe, pour e meilleur cochon entier qui devra être hiverné, 5 entrées; 1e pr D Guertin, 2 J Cod, 3 F Standish.

24e classe, pour la meilleure truie de l'année, 5 entrées; 1e pr J Cod, 2 R Evans, 3 F Standish.

25e classe, pour le meilleur bœuf d'un an, 3 entrées; 1e pr E Poulin, 2 R Barré, 3 T Veillard.

26e classe, pour le meilleur bœuf du printemps, 4 entrées; 1e pr E Poulin, 2 R Barré, 3 E Ash, 4 G H Bachelder.

27e classe, pour les deux meilleurs brebis d'un an, 3 entrées; 1e pr E Poulin, 2 J B Adam.

28e classe, pour les deux meilleures brebis du printemps, 7 entrées; 1e pr L Auclair, 2 R Barré, 3 S Bessette, 4

29e classe, pour vingt livres de beurre, 7 entrées; 1e pr Rob Standish, 2 J Code, 3 O Crossfield, 3 G Privé, 5 R Evans, 6 J Bache-dor.

30e classe, pour vingt-cinq livres de sucre, 7 entrées; 1e pr G Privé, 2 L Aue air, 3 J B Arix, 4 R Standish, 5 J Bachelior, 6 Capt Bache dor.

31e classe, pour dix verges de laine pure laine blanche ou de couleur, 6 entrées; 1e pr A Chabotte, 2 C Gauvin, 3 P Gingras, 4 S Paquette, 5 F Noisieux, 6 D Braun.

32e classe, pour dix verges de grosse étoffe canadienne pressée, foulée et rasée, 11 entrées; 1e pr P Gingras, 2 F Paquette, 3 G Carden, 4 D Braun, 5 S Paquette, 6 B Gingras.

33e classe, pour dix verges de petite étoffe brute, non foulée, 5 entrées; 1e pr C Gauvin, fils, 2 L Charron, 3 Jos Marrin.

34e classe, pour dix verges de toile blanche, 5 entrées; 1e pr L Marcoux, 2 S Paquette, 3 J Marrin, 4 J B Paquette, 5 C Wilkins.

35e classe, pour les meilleures dix verges de toi e de couleur, 3 entrées; 1e pr P Meunier, 2 J B Paquette, 3 S Paquette.

36e classe, pour les meilleures dix livres de fromage, 2 entrées; 1e pr C Wilkins, 2 O Crossfield.

Prix Extra

- Couv rtes en laine, P Gingras et C Gauvin,
- Converte laine et coton, R Evans.
- Bas en laine, J Mareil et P Gingras.
- Pommes, C Wilkins et C Gauvin.
- Robe d'étoffe, F Paquette
- Laine teinte en diverses couleurs, L Charron.
- Un tapis et une sauge, R Evans.
- Catalognes, A Fisk.
- Un crible, T Gard.

Liste des prix accordés à l'exposition du Comte de Chambly, tenue à St. Hubert le 23 courant :

Etalons, 1ère classe de 4 à 10 ans, 1e pr L David 2 G Lamarre, 3 N Chagnon.

3e classe, 6e prix B Daigneau, 2 F Lamarre, 3 J Larocque, 4 G Tremblay.

Pour la terre la mieux cultivée, 1e prix L Achim, médaille en bronze, 2 C Jodoin, 3 L Benoit, 4 L Lafontaine, 5 X Brissette, 6 L Brosseau, 7 T Sicotte.

Pour les 3 meilleurs arpents de blé, 1e pr X Brissette, 2 L Dubuc, 3 J Lachapelle, 4 J B Lambert, père, 5 F Laramée.

Pour les 3 meilleurs arpents d'orge, 1e pr N Daigneau, 2 L Brosseau, 3 A Cheneville, 4 G Jodoin, 5 J Chagnon.

Pour les 3 meilleurs arpents de pois, 2e pr N Charron, 2 F Brais, 3 Dr DeGrosbois, 4 N Laporte, 5 L Goyette.

Pour les meilleurs arpents d'avoine, 1e pr F Demers, 2 E Bouthillier, 3 T Sicotte, 4 X Céré, 5 L Achim.

Pour les 3 meilleurs arpents de sarrasin, 1e pr L Bonoit, 2 X Sicotte, 3 L Dubuc.

Blé-d'inde, 1e pr N Charron, 2 L Achim, 3 L Dubuc, 4 C Dubuc.

Lin, 1e pr B Daigneau, 2 J Lamarre, 3 T Lussier, 4 J Lachapelle.

Patates, 1e pr L Achim, 2 N Charron, 3 P Bouthillier, 4 L Dubuc, 5 J B Lambert.

Betteraves, 1e pr N Charron, 2 C Dubuc, 3 J Yude.

Carottes, 1e pr Charron, 2 J Yude.

Tabac, 1e pr L Desmarceau, 2 Dr DeGrosbois.

Fèves, 1e pr J Lamarre, 2 J Yule.

Jardins, 1e pr P S Vilette, 2 P Maréau, 3 P Bernard, 4 L St Germain, 5 A P Paré, 6 R Charon.

Chevaux de traits, 1e pr L Brosseau, 2 L Dubuc, 3 M Lamarre, 4 L Lar mée, 5 C P Perreault

Jument poulinière, 1e pr L Achim, 2 M Desrochers, 3 H Marcell, 4 L Trudeau, 5 F Daigneau, 6 L Latontaine, 7 C Perreault, 8 L Dubuc, 9 D Trudeau, 10 X Robert.

Pouliche de 3 ans, 1e pr A Rocheleau, 2 J Lamarre, 3 L Brosseau, 4 F Lacoste.

Femelle de 2 ans, 1e pr J Perreault, 2 A Patenaud, 3 M Desrocher, 4 F Hémond

Etalon de 2 ans, 1e pr L Brosseau, 2 N Laporte, 3 X Robert.

Poulin ou pouliche d'un an, 1 pr L Achim, 2 M Lamarre, 3 C Perreault, 4 J Blouffe.

Taureau de 3 ans, 1e pr L Brosseau, 2 A Préfontaine, 3 N Daigneau.

Taureau de 2 ans, 1e pr J Laramée, 2 F Brais 3 F Lacoste.

Vache à lait âgée de plus de trois ans, 1e pr M Desrocher, 2 L Laramée, 3 pr X Robert, 4 L Brosseau, 5 F Brais, 6 L Goyette.

Vache à lait de 3 ans, 1e pr M Desroches, 2 E Lalumière, 3 A Williams, 4 L Laramée.

Vache ou taure de 2 ans, 1e pr L Goyette, 2 X Brissette, 3 X Robert, 4 L Brosseau.

Veau mâle d'un an, 1e pr A Brais, 2 L Goyette.

Génisse d'un an, 1e pr F David, 2 X Brissette, 3 X Robert

Veau du printemps, 1e pr L Brosseau, 2 L Desmarceau, 3 J Chagnon.

Brebis de 2 ans, 1e pr L Laramée, 2 F David, 3 J B Charron, 4 B Daigneau.

Brebis d'un an, 1e pr J B Charron, 2 X Brissette, 3 N Daigneau, 4 E Tremblay 5 Hyp Geof-frion.

Brebis de 2 ans et plus, 1e pr J Brosseau, 2 L Laramée, 3 E Lalumière, 4 A Préfontaine, 5 B Daigneau, 6 X Brissette.

Brebis d'un an, 1e pr E Lalumière, 2 L Brosseau, 3 X Robert, 4 L Laramée.

Brebis de l'année, 1e pr J B Charron, 2 L Brosseau, 3 B Daigneau, 4 F Laramée, 5 M Lacoste

Verrats du printemps, prix P Bernard.

Truie avec ou sans petits, prix C Perreault.

Couple de cochon du printemps, 1e prix N Charron, 2 P Bernard, 3 B Daigneau

Coc et deux poules, 1e pr F Lacoste, 2 N Charron.

Couple d'oies, 1 pr P Lussier, 2 E Tremblay

Couple de dindons, 1e pr X Chagnon, 2 N Charron

Tinette le beurre, 1e pr J B Charron, 2 L Brosseau, 4 M Desroches, 4 L Achim, 5 P Bernard.

Fromage, 1e pr A Préfontaine, 2 L Dubuc, 3 P Bernard.

Pot de miel, 1e pr F Sicotte, 2 A Rocheleau, 3 X Robert

Tiroir de miel, 1e pr L Brosseau, 2 L Desmarceau, 3 A Préfontaine.

Fromage raffinés, 1e pr A Préfontaine, 2 L Dubuc, 3 P Bernard.

Couverture en laine, 1e pr N Préfontaine, 2 E Daigneau, 3 Fr Demers.

Châle en laine, 1e pr X Charron, 2 A Patenaude, 3 N Laporte

Flanelle, 1e pr F Lacoste, 2 N Préfontaine, 3 A Préfontaine, 4 L Brosseau, 5 F Charron

Etoffe du pays, 1e pr F Lacoste, 2 J B Charron, 3 N Préfontaine, 4 B Daigneau, 5 L Brosseau.

Toile du pays, 1e pr X Céré, 2 A Demers, 3 C Jodoin, 4 N Daigneau, 5 A Rocheleau.

Etoffe de coton et laine, 1e pr N Préfontaine, 2 E Tremblay.

Tricot, 1e pr Préfontaine, 2 P Lussier.

Prix extra—Couverture en laine et coton, B Daigneau

Les personnes désireuses de se livrer à l'industrie si lucrative de la culture des Abeilles trouveront en s'adressant au soussigné des Ruches de différents modèles et de constructions variant suivant le goût ou les connaissances apicoles de l'acheteur. Les cultivateurs pourront obtenir 13 Ruches améliorées, pour le prix de 4 boîtes de miel chaque et auront de M Vaquet tous les renseignements possibles pour se servir de ce nouveau et avantageux système de Ruches. On est prié de se hâter, vu les précautions à prendre dès cette saison.

S'adresser à la Station St Hilaire ou au Dépôt d'instruments agricoles de Wm Evans, marché Ste Anne pour tout ce qui regarde l'achat de ces Ruches.

TH. VALIQUET,
Apiculteur,

Station St Hilaire, 8 octobre 1869.

PRIX DES MARCHES.

		St. Hyacinthe 16 oct. 1869.	
FARINE—Fleur, ex. superfine	.. \$4 50	a	0 71
	" en poche p 100 lbs	2 20	a 2 50
GRAINS—Orge par minot	0 67	a 0 00
	Avoine do	0 35	a 0 42
	Gaudriole do	0 00	a 0 50
	Pois do	0 80	a 1 00
	Blé do	1 10	a 0 00
	Blé-d'inde do	1 00	a 0 00
	Sarrazin do	0 60	a 0 00
Graine de mil	0 00	a 0 00	
VOLAILLES—Dindes par couple	1 00	a	0 00
	Oies do	1 00	a 0 00
	Canards do	0 40	a 0 50
	Poules do	0 40	a 0 00
	Poulets do	0 20	a 0 25
	Perdrix do	0 40	a 0 45
	Tourtes do	1 00	a 0 00
VIANDES—Bœuf à la livre	0 7	a	0 12
	Do par quartier	0 5	a 0 7
	Mouton, par quartier	0 40	a 0 60
	Lard par livre	0 12	a 0 15
	salé	0 10	a 0 15
Do par 100 lbs	19 00	a 12 00	
Veau, par quartier	0 00	a 0 00	
DIVERS—Patates au minot	0 80	a	1 00
	Beurre en livre	0 20	a 0 24
	Do en tinette	0 19	a 0 20
	Sucre d'érable	0 10	a 0 00
	Oufs la douzaine	0 12	a 0 14
	Suif la livre	0 15	a 0 0
	Foin par 100 bottes	4 0	a 5 0
	Paille do	0 0	a 0 0
	Choux la pièce	0 6	a 0 10
	Melon	0 2	a 0 35
	Miel la livre	0 10	a 0 12
	Savons do	0 10	a 0 12
	Oignons la tresse	0 12	a 0 0
	do minot	0 00	a 0 0
	Fèves le pot	0 6	a 0 8
do minot	1 00	a 0 9	
Laine	0 30	a 0 40	
Navets la pièce	0 2	a 5 0	
Pommes par minot	1 00	a 1 20	
do quart	2 00	a 3 0	
Tabac par lb	0 10	a 0 12	

MARCHE AUX ANIMAUX.

Montréal, 15 oct. 1869.

Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs	\$6	a	\$7
	2me qualité	4	a 0
Vache à lait	17	a	30
	Extra	30	a 50
Veaux, 1re qualité	8	a	10
	2me qualité	6	a 7
	3me qualité	3	a 6
Moutons, 1re qualité	4	a	5
	2me qualité	3	a 4
Agneaux, 1re qualité	3	a	4
	2me qualité	2	a 3
Cochons	10	a	12
	2me qualité	6	a 9
Foin, 1re qualité par 1000 lbs	6	a	8
	2me qualité	5	a 6
Paille, 1re qualité	6	a	7
	2me qualité	5	a 0

MARCHE DES CUIRS.

Montréal, 15 oct. 1869.

Cuir à semelle, No 1, B A la livre	22	a	00
	Do No 2, do	20	a 00
Econo No 1	20	a	21
	Do No 2	18	a 20
Vache cirée, légère	37	a	40
	do do pesant	35	a 37
Veau ciré	60	a	70
	Cuir à harnais	25	a 30
Buffle le pied	14	a	15
	Pebble	14	a 15
Vache en Kid	14	a	00
	Vache fendue la livre	20	a 31
Patent uni pied	18	a	19
	do carlé	17	a 18
Peaux de mouton pesantes livre	20	a	25
	do do légère	25	a 30
Peaux vertes, No 1 la livre	8	a	00
	No 2	7	a 0
	salées	0	a 00

MARCHE DE QUEBEC

Quebec, 15 oct 1869

Table of market prices for Quebec, Oct 15, 1869. Includes categories like Farine (wheat flour), Viandes (meats), Pommes (apples), Divers (miscellaneous), and various types of flour and grain.

MARCHE DE BONSECOURS.

Montréal 15 oct 1869

Table of market prices for Bonsecours, Montreal, Oct 15, 1869. Lists prices for various types of flour, grains, legumes, and dairy products.

MARCHE DE SHERBROOKE.

Sherbrooke, 15 oct 1869

Table of market prices for Sherbrooke, Oct 15, 1869. Includes prices for beef, mutton, agneau, veau, and various dairy products like butter and cheese.

Marchés de Brighton et Cambridge

Boston, 15 oct 1869

Table of market prices for Brighton and Cambridge, Boston, Oct 15, 1869. Lists prices for eggs, vaches, and beef.

MARCHE D'ACTON VALE.

Samedi, 16 oct, 1869.

Table of market prices for Acton Vale, Oct 16, 1869. Lists prices for various types of grain, flour, and dairy products.

MARCHE DE SOREL.

Son, 15 oct, 1869.

Table of market prices for Sorel, Oct 15, 1869. Lists prices for flour, grain, and dairy products.

MARCHE DE ST. JEAN.

St Jean, 15 oct 1869.

Table of market prices for St. Jean, Oct 15, 1869. Lists prices for flour, grain, and various types of meat.

MARCHE DES TROIS RIVIERES.

Les Trois-Rivières 15 oct 1869.

Table of market prices for Trois-Rivières, Oct 15, 1869. Lists prices for flour, grain, and various types of meat.